



DMDTS

M. Georges-François HIRSCH

62, rue Beaubourg
75003 Paris

Paris, le 11 février 2009

Monsieur le Directeur,

Notre organisation professionnelle – le Syndicat du Cirque de Création ; syndicat représentant les compagnies de cirque de création – apprend en ce début d’année que le dispositif ‘Aides à la résidence aux arts de la piste’ est menacé dès 2009.

Vos services nous confirment en effet qu’un arbitrage pourrait remettre en cause ce dispositif en ce début d’année.

Nous, représentant des compagnies nous opposons vivement à toute remise en cause de cette aide en 2009. En effet, à l’heure actuelle de nombreux lieux de diffusion ou de résidence ont travaillé sur des budgets prévisionnels 2009 intégrant ce dispositif afin de mieux accompagner les projets de compagnies. Ainsi, supprimer le dispositif ‘Aides à la résidence aux arts de la piste’ dès 2009 reviendrait à fragiliser fortement deux composantes de notre secteur : les diffuseurs et les compagnies.

Concernant l’évolution de ce dispositif dans les années à venir, et d’une manière générale pour l’ensemble des dispositifs spécifiques aux Arts de la Piste, nous souhaitons vivement une concertation entre le SCC, l’association ‘Territoires de Cirque’ (qui représente les principaux lieux de diffusion de Cirque) et le Ministère de la Culture avant toute refonte ou remise en cause.

Nous rappelons par ailleurs que cette Aide a pour « [...] but premier d’inciter la rencontre entre les lieux généralistes et les compagnies de cirque »¹. Nous ne pouvons donc envisager toute concentration de ces moyens entre quelques lieux. Cette aide a pour objet d’initier et de favoriser le développement d’un réseau d’accueil, bien souvent porté par des compagnies, et nous vous demandons expressément que ce dispositif, sous cette forme ou une autre, continue de poursuivre cette mission.

¹ Cf. <http://www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/piste-residence.html>

Nous sommes favorables – et appelons de nos vœux – à un renforcement des lieux de diffusion spécialisés Cirque (pôles Cirque et autres scènes conventionnées) mais nous ne pouvons accepter que cela se fasse au détriment des compagnies et de la diversité des lieux de production.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations ;



Martin Palisse
Président
Syndicat du Cirque de Création